

**COMITE TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT**  
**et CONSEIL D'ADMINISTRATION du 29 avril 2015**  
***PROJET STRATÉGIQUE 2015-2020***

*Version présentée à l'approbation du conseil d'administration 16 avril 2015*

## **Propositions d'amendements CFDT, CGT, FO et UNSA**

### **1°) Sur l'orientation relative aux collectivités**

**Amendement n°1.1 :**

p iv §1 : remplacer :

« Pour contribuer à la réalisation des objectifs nationaux des politiques publiques en matière d'aménagement, d'égalité des territoires et de développement durable, maintenir une relation étroite avec les services de l'État, qui restera le bénéficiaire essentiel des actions du Cerema, et renforcer prioritairement les relations de partenariat avec les collectivités territoriales »

par :

« Pour contribuer à la réalisation des objectifs nationaux des politiques publiques en matière d'aménagement, d'égalité des territoires et de développement durable, **dans le cadre de la gouvernance partagée de l'établissement**, renforcer prioritairement les relations de partenariat avec les collectivités territoriales, tout en maintenant une relation étroite **et durable** avec les services de l'Etat. »

modification induites : p. vii et p. 8.

### **2) Sur le modèle économique et les moyens**

**Amendement n°2.1 :**

p xii §4 : supprimer :

« D'autre part, il semble acquis que l'État fera le choix dans les prochaines années, comme pour beaucoup d'autres établissements publics, de diminuer les effectifs du Cerema et sa subvention pour charges de service public – à un rythme qui n'est pas connu à ce jour. ».

Ceci implique la suppression dans le texte P.66

**Amendement n°2.2 :**

p xii §4 : remplacer :

« Le CEREMA doit chercher à diminuer ses dépenses lorsque c'est possible »

par

**« Pour répondre aux besoins croissants sur ses domaines d'activité, le budget du CEREMA doit augmenter et son financement doit être assuré par des ressources publiques. »**

Ceci implique la suppression dans le texte P.66

### **Amendement n°2.3 :**

P IV §5 après *Être un centre de ressources*

ajouter

« **et d'édition** »

Il conduit, dans :

- la synthèse, bas de la page xii, item n°2, après " *amplifier les actions de diffusion des connaissances* ", à ajouter " *et d'édition* "
- le corps du projet, pages 43, §4.1.1, après " *La diffusion des connaissances* ", à ajouter " *et l'édition* "
- le corps du projet, pages 44, B28, après " *Être un centre de ressource* ", à ajouter " *et d'édition* "

## **3) Sur les infrastructures**

### **Amendement n°3.1 :**

p. iv §2 : remplacer

« gestion, optimisation et modernisation du patrimoine d'infrastructures »

par

« **conception**, gestion, optimisation et modernisation des infrastructures »

Modifications induites : p. ix §2, p.17 § 3.1.1, p. 36 §3.2.8, p. III annexe 2

### **Amendement n°3.2 :**

p. iv §3 : remplacer :

« Accroître fortement au cours des cinq prochaines années le volume des activités dans les deux champs suivants :

- la transition énergétique et le changement climatique,
- l'aménagement, le développement et l'égalité des territoires.

Diminuer de façon limitée la part des activités dans le domaine des infrastructures tout en conservant dans ce domaine une ambition forte et en mettant l'accent sur les infrastructures existantes. »

par :

« **Dans tous les champs d'activités du CEREMA intégrer plus fortement les préoccupations sociétales croissantes** :

- la transition énergétique et le changement climatique,
- l'aménagement, le développement et l'égalité des territoires.

**Tout en maintenant** la part des activités, **notamment** dans le domaine des infrastructures. »